



BANQUE CENTRALE EUROPÉENNE

EUROSYSTEME

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

16 octobre 2015

## Résultats de l'enquête de septembre 2015 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

- Conditions tarifaires moins favorables proposées aux contreparties sur l'ensemble des catégories de transactions sur cessions temporaires de titres et dérivés de gré à gré (OTC) pour le quatrième trimestre consécutif.
- La liquidité et le fonctionnement des marchés pour la garantie sous-jacente se sont détériorés pour de nombreuses catégories de garanties libellées en euros couvertes par cette enquête.

Les participants ont fait état de conditions tarifaires moins favorables proposées aux contreparties sur l'ensemble des catégories de transactions sur cessions temporaires de titres et dérivés de gré à gré pour le quatrième trimestre consécutif. Si les précédentes enquêtes SESFOD réalisées au cours de l'année écoulée avaient indiqué que le durcissement global s'expliquait dans un premier temps uniquement par les banques ayant leur siège à l'extérieur de la zone euro, les réponses aux enquêtes de juin 2015 et septembre 2015 montrent que les banques ayant leur siège dans la zone euro contribuent désormais également au durcissement global des conditions tarifaires. La détérioration globale de la liquidité et du fonctionnement des marchés, la possibilité limitée de mobiliser le bilan pour garantir les opérations et l'augmentation des coûts internes de trésorerie liés aux financements dans l'établissement du participant ont été cités comme les principales raisons à l'origine du durcissement des conditions tarifaires. Les participants à l'enquête ont désigné la détérioration globale de la liquidité et du fonctionnement des marchés ainsi qu'une atténuation de la concurrence des autres institutions comme explications de la dégradation des conditions non tarifaires. Les conditions tarifaires et non tarifaires devraient continuer de

**European Central Bank** Directorate General Communications  
Global Media Relations Division, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Germany  
Tel.: +49 69 1344 7455, e-mail: [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), website: [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.**

Traduction en français : Banque de France

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE / 16 Octobre 2015**

Résultats de l'enquête de septembre 2015 sur les modalités et conditions de crédit attachées aux cessions temporaires de titres libellés en euros et aux marchés de produits dérivés de gré à gré (enquête SESFOD)

se durcir au cours de la prochaine période de référence de trois mois allant de septembre 2015 à novembre 2015.

Les participants ont déclaré que la liquidité et le fonctionnement des marchés pour la garantie sous-jacente (par opposition au marché du financement sécurisé) s'étaient détériorés pour de nombreuses catégories de garanties libellées en euros couvertes par l'enquête au cours de la période sous revue de juin à août 2015, après avoir fait état d'une dégradation comparable lors de la précédente enquête. Dans une perspective de long terme, plus de 60 % des participants à l'enquête ont déclaré que la liquidité globale et le fonctionnement des marchés sur les marchés secondaires s'étaient détériorés par rapport à cinq ans auparavant, dans de nombreux cas nettement. Une diminution de la liquidité a été relevée sur presque toutes les classes d'actifs couvertes par l'enquête et résultait essentiellement d'une moindre disposition des banques à fournir des capitaux pour les services de tenue de marché en raison d'évolutions de la réglementation ou de modifications de leurs pratiques internes de gestion des risques. Plus de la moitié des participants à l'enquête s'attendent à une nouvelle dégradation de la liquidité et du fonctionnement des marchés sur toutes les classes d'actifs couvertes par l'enquête au cours des deux prochaines années.

L'enquête SESFOD est réalisée quatre fois par an et couvre les évolutions des modalités et conditions de crédit sur les périodes de référence de trois mois s'achevant en février, mai, août et novembre. L'enquête de septembre 2015 a collecté des informations qualitatives sur les évolutions intervenues entre mars et mai 2015. Les résultats reposent sur les réponses d'un panel de 28 grandes banques, dont 14 banques de la zone euro et 14 banques ayant leur siège hors de la zone euro.

**Pour les demandes des médias, veuillez contacter William Lelieveldt au numéro suivant :**

**+49 69 1344 7316**

**European Central Bank** Directorate General Communications  
Global Media Relations Division, Sonnemannstrasse 20, 60314 Frankfurt am Main, Germany  
Tel.: +49 69 1344 7455, e-mail: [media@ecb.europa.eu](mailto:media@ecb.europa.eu), website: [www.ecb.europa.eu](http://www.ecb.europa.eu)

**Reproduction autorisée sous réserve de citation de la source.**

Traduction en français : Banque de France